

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Fax: +251 115 517 844
Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF

Quarante-quatrième Session ordinaire

15 Janvier - 15 février 2024

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1496(XLIV)

Original: Anglais

**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DU GROUPE DE LA MUTUELLE
PANAFRICAINNE DE GESTION DES RISQUES**



**Rapport d'activité annuel du Groupe de la Mutuelle
panafricaine de gestion des risques au Sommet de l'UA,
février 2024**

Période sous revue : janvier - décembre 2023

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ARC	1
2.1	FONDATION ET STRUCTURE.....	1
2.2	LA STRATÉGIE DU GROUPE ARC.....	1
3	BILAN DES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL 2023.....	2
3.1	ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA DEUXIÈME ÉVALUATION FORMATIVE DE L'ARC.....	2
3.2	AMÉLIORATION DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION	3
3.3	MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE ARC (2020 – 2024).....	4
3.3.1	<i>Diversification des produits.....</i>	<i>4</i>
3.3.2	<i>Participation au programme d'assurance</i>	<i>7</i>
3.3.3	<i>Mobilisation des ressources.....</i>	<i>8</i>
3.3.4	<i>Amélioration de la gestion financière</i>	<i>9</i>
3.3.5	<i>Renforcement du dialogue et des activités de sensibilisation</i>	<i>9</i>
3.3.6	<i>Développement de partenariats ciblés.....</i>	<i>10</i>
3.3.7	<i>Intégration de la dimension de genre dans la gestion et le financement des risques de catastrophe</i>	<i>10</i>
3.3.8	<i>Remaniement de la communication.....</i>	<i>11</i>
4	ENJEUX ET RECOMMANDATIONS.....	11
5	ANNEXE I : PROJET DE DECISION CONCERNANT LE RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL DU GROUPE ARC...13	

1 Introduction

Le présent Rapport d'activité annuel rend compte des activités du Groupe de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (Groupe ARC) pendant la période sous revue (janvier-décembre 2023). Sa présentation intervient en vue de la de la 46^{ème} Session ordinaire du Comité des représentants permanents, de la 43^{ème} Session ordinaire du Conseil exécutif et de la 36^{ème} session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine (UA) dans le cadre de l'obligation de soumission de rapports à laquelle sont soumis les organes et les institutions de l'UA.

Il comprend un récapitulatif et une brève description de l'ARC, de ses structures organisationnelles et administratives, ainsi que de son mandat et de son orientation stratégique. Outre les principaux résultats obtenus pendant la période sous revue, ce rapport fait état des difficultés rencontrées par l'organisation et des mesures d'atténuation prises.

2 Brève présentation de l'ARC

2.1 Fondation et structure

Le Groupe ARC comprend l'Institution de l'ARC et la Société d'assurance de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC Ltd), sa filiale financière. Fondée en 2012¹ en vertu de l'Accord portant création de l'Institution de l'ARC (le Traité de l'ARC), l'Institution de l'ARC est une institution spécialisée de l'Union africaine (UA). À ce titre, elle a pour mandat d'aider les États membres de l'UA à renforcer leurs capacités en matière de planification, de préparation et de riposte aux événements climatiques extrêmes afin d'améliorer la sécurité alimentaire, protéger les populations vulnérables et préserver leurs moyens de subsistance. En tant qu'entité commerciale du Groupe, l'ARC Ltd offre des services complémentaires d'assurance et de gestion des risques en traitant avec les marchés de l'assurance.

La proposition de valeur du Groupe s'appuie sur quatre éléments essentiels de la préparation et de la résilience des pays africains aux catastrophes : renforcement des capacités, alerte précoce, mutualisation des risques et transfert des risques. L'organisation propose différents produits permettant de répondre aux besoins des États membres et couvrant les risques de sécheresse, de cyclones tropicaux, d'inondations et de foyers et flambées épidémiques, ainsi que des solutions de micro- et méso-assurance destinées aux petits exploitants agricoles.

2.2 La Stratégie du Groupe ARC

L'actuelle Stratégie du Groupe ARC (2020-2024) entre dans sa quatrième année de mise en œuvre. En 2024, le Groupe préparera sa prochaine stratégie, qui intégrera les enseignements tirés de ses 10 ans d'activité et de l'évolution du secteur de la GRC afin d'orienter les axes de travail pendant la période 2025-2029. L'action de l'ARC s'inscrit dans trois objectifs stratégiques, *innovation*, *renforcement* et *croissance*, sur lesquels reposent toutes les priorités et la vision de l'organisation.

¹ Décision de l'Assemblée de l'UA en vue de la création de l'ARC (Assembly/AU/Dec.417(XIX)).

3 Bilan des principaux axes de travail 2023

La crise climatique s'accroît et se traduit par des événements météorologiques extrêmes dont la fréquence et l'intensité augmentent. Partout dans le monde, on observe également une augmentation de la charge de morbidité imputable au changement climatique. La plupart des pays africains sont exposés à des risques de catastrophe naturelle dont l'impact peut être dévastateur à bien des égards. Les récentes catastrophes d'origine climatique montrent qu'il est urgent de renforcer les capacités d'intervention du continent africain et d'adopter une approche proactive de la gestion des risques de catastrophe (GRC). Les pays africains doivent développer et renforcer leurs capacités de résilience face à ces menaces afin de protéger les populations les plus vulnérables, préserver leurs moyens de subsistance, consolider les acquis du développement et améliorer la sécurité alimentaire sur le continent. Ces éléments plaident en faveur du mécanisme de l'ARC, conçu pour doter les pays des moyens d'intervention adéquats.

Depuis 2012, l'ARC s'est imposée comme un partenaire de choix du renforcement de la résilience du continent africain face aux risques de catastrophe et apporte ainsi sa contribution à l'Agenda 2063. À ce jour, l'ARC a offert une couverture d'assurance se montant à plus de 1 milliard USD et versé plus de 120 millions USD d'indemnités d'assurance afin de venir en aide aux communautés touchées. Ainsi, ce sont 3,8 millions de personnes qui ont bénéficié de l'assistance de l'ARC. Après 11 ans d'activité, l'organisation s'apprête à étendre ses opérations et à accroître son impact et sa portée sur le continent. La période sous revue a été déterminante en termes de mise en œuvre d'initiatives contribuant à cette vision, comme nous le verrons ci-après.

3.1 État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de la deuxième évaluation formative de l'ARC

La mise en œuvre des recommandations issues de la deuxième évaluation formative est en cours. À ce jour, 65% des principales mesures proposées pour y donner suite ont été appliquées, tandis que les activités prioritaires fixées pour 2023 ont enregistré de nettes avancées. Le mandat relatif à l'examen de la proposition de valeur de l'ARC a été établi. L'Institution de l'ARC a chargé le Centre pour la protection contre les catastrophes (*Centre for Disaster Protection*) du gouvernement britannique d'apporter son assistance technique dans le cadre de cet examen, conformément au protocole d'accord en vigueur. Le questionnaire initial est en cours d'élaboration. La direction de l'ARC a approuvé le mandat relatif à l'étude de viabilité financière du Groupe ARC, financée par l'Union européenne. Cette étude sera réalisée par un consultant externe indépendant qui sera recruté prochainement.

L'ARC a mis à profit les enseignements tirés lors de la mise en œuvre des interventions et des évaluations des processus et mené des discussions techniques avec des hauts fonctionnaires à Madagascar, en Mauritanie, au Mali et au Sénégal. Ces échanges ont porté sur l'amélioration de l'outil de reporting et de l'élaboration de stratégies et de plans d'actions afin d'améliorer la mise en œuvre des interventions menées suite à une sécheresse. Les États membres se sont engagés à se conformer aux mesures convenues en ce sens. D'autres discussions sont en cours avec la Zambie, le Malawi et le Zimbabwe.

L'ARC a participé à la réunion annuelle du programme Replica. Ce programme permet aux organisations humanitaires qui le souhaitent de souscrire un contrat d'assurance au nom d'un pays. Cette réunion avait pour objet l'élaboration d'une stratégie d'extension du programme Replica, les moyens de collaborer plus étroitement avec les gouvernements afin d'assurer une mise en œuvre efficace des paiements, et l'amélioration de la mise en œuvre du programme afin qu'il réponde aux besoins des États membres. Un nouveau partenaire, le HCR, a adhéré au programme Replica, ce qui contribue à son extension et à la protection des communautés les plus vulnérables.

L'ARC consolide ses relations avec la Banque mondiale, notamment dans le cadre du projet DRIVE (Atténuation des risques, inclusion et valorisation de l'économie pastorale dans la Corne de l'Afrique) et du projet REPAIR, dont l'ARC sera le partenaire de mise en œuvre. Des événements conjoints ont été organisés en collaboration avec la Banque mondiale en marge de la COP28.

3.2 Amélioration des structures de gouvernance et de direction

En sa qualité d'institution spécialisée de l'UA, l'ARC s'engage à veiller à ce que la gouvernance de l'organisation réponde aux normes fixées par son organisme fondateur. S'agissant d'une entité créée par Traité, les États membres ont un rôle important à jouer dans l'orientation de l'organisation, qu'ils déterminent par l'intermédiaire de la Conférence des Parties (CdP). Pendant la période sous revue, l'ARC a convoqué la 13^{ème} session de la CdP, au cours de laquelle l'organisation a procédé à des consultations sur son budget, son Programme de travail et différentes questions d'ordre stratégique devant faire l'objet d'une décision.

À ce jour, 39 États membres de l'UA ont signé le Traité de l'ARC et peuvent de ce fait accéder au mécanisme de l'ARC et intervenir dans les décisions stratégiques prises par l'ARC. L'ARC s'efforce de proposer un portefeuille de produits diversifié qui permette aux États membres de faire face aux risques auxquels ils sont confrontés. L'objectif est d'augmenter le nombre de pays signataires du Traité afin d'intégrer tous les États membres de l'UA, augmenter la participation aux cycles d'assurance de l'ARC et ainsi atténuer les risques. Seuls 12 des 39 signataires du Traité de l'ARC l'ont ratifié, ce qui remet en question la viabilité de l'organisation. L'ARC poursuit les négociations avec les pays au niveau de l'UA afin de les encourager à ratifier le Traité.

À l'interne, le Conseil conjoint de l'ARC a continué d'orienter, de soutenir et de superviser les activités de l'organisation, aidé en cela par ses quatre comités, à savoir le Comité des finances et d'audit, le Mécanisme d'examen par les pairs (chargé d'examiner les Plans opérationnels et les Plans définitifs de mise en œuvre), le Comité de supervision stratégique et le Comité de développement et de personnalisation des produits. En outre, le Conseil du Groupe a constitué le Comité de l'engagement pays, chargé d'appuyer les efforts entrepris par l'organisation pour étendre sa couverture à l'ensemble de l'Afrique et augmenter le nombre de pays assurés. L'organisation a lancé un système de reporting commun, accessible depuis le tableau de bord du Groupe ; ce système comporte des indicateurs de

performance partagés qui permettent de parvenir à une collaboration plus harmonieuse au sein de l'organisation.

3.3 Mise en œuvre de la stratégie du Groupe ARC (2020 – 2024)

La période sous revue coïncide avec la quatrième année de mise en œuvre de la Stratégie renouvelée 2020-2024 du Groupe ARC. Elle a donc essentiellement porté sur des aspects essentiels de la stratégie, à savoir : (i) une offre de produits et services diversifiés et innovants afin de répondre aux besoins des États membres, (ii) une participation plus importante et à long terme au programme d'assurance de l'ARC, (iii) des efforts soutenus en matière de mobilisation des ressources afin d'assurer la viabilité du Groupe ARC, (iv) une politique de partenariats axés sur la demande qui aideront l'ARC à réaliser son mandat, (v) des activités de sensibilisation et d'engagement ciblées et structurées afin d'assurer le positionnement optimal de l'organisation, (vi) une stratégie de communication solide axée autour de l'histoire de l'ARC et (vii) une attention particulière accordée à la dimension de genre afin d'en assurer l'intégration dans le programme de l'ARC et promouvoir les principes d'égalité des genres dans le secteur du financement et de la gestion des risques de catastrophe.

En outre, l'ARC a été particulièrement attentive aux événements qui affectent l'évolution de son environnement opérationnel : la pandémie de Covid-19 a causé de nombreux changements partout dans le monde, tandis que la crise entre l'Ukraine et la Russie puis la situation à Gaza ont créé les conditions d'une instabilité prolongée et marquée et entraîné un ralentissement de l'économie mondiale. Ces événements accaparent les donateurs et ont un impact sur la GRC. Par ailleurs, la crise climatique s'intensifie et s'accompagne d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité d'événements climatiques extrêmes. Ces facteurs sont pris en compte dans le cadre des opérations.

Les principales initiatives, ainsi que les avancées correspondantes, sont présentées plus en détail ci-après.

3.3.1 Diversification des produits

Pour renforcer la résilience de l'Afrique face aux catastrophes naturelles, l'objectif de l'ARC est de proposer un éventail de solutions tenant compte des différents risques de catastrophe naturelle auxquels sont exposés les États membres en raison des conditions climatiques différentes d'une région à l'autre. Dans cette optique, la diversification et le renforcement du portefeuille de produits de l'ARC sont particulièrement importants en termes de qualité des services offerts aux pays. C'est le rôle du département de Recherche & Développement de l'organisation, dont les activités visent à la réalisation de l'objectif stratégique I (« Innovation ») du Groupe, lequel oriente le développement de solutions de pointe garantissant que l'offre de l'ARC répond de manière appropriée aux besoins des États membres dans un contexte d'aggravation de la crise climatique. En 2023, tout a été mis en œuvre pour poursuivre le développement de nouveaux produits de transfert des risques afin de compléter l'offre existante (sécheresse, cyclone tropical, foyers et flambées épidémique et solutions de micro- et méso-assurance), comme suit :

- **Lancement du modèle d'inondation** : le développement du modèle d'inondation a été achevé, permettant le lancement du produit le 6 juin 2023. Des discussions sont en cours avec des réassureurs afin de pouvoir proposer des contrats d'assurance aux pays. Le lancement a eu lieu après que des experts ont passé en revue le rapport définitif du Forum d'examen technique (FET) et confirmé que le modèle d'inondation pouvait être utilisé à des fins de souscription de contrats d'assurance. D'autres développements sont en cours afin de répondre à la menace croissante que représentent les inondations et les précipitations excessives, en particulier en Afrique de l'Ouest, qui est plus exposée à ces risques. Le produit d'assurance contre les inondations couvre actuellement Madagascar, le Mozambique, le Malawi, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Afin d'améliorer l'utilisation du modèle, l'ARC a développé l'explorateur d'inondation, une application web qui permet aux utilisateurs de visualiser les estimations générées en termes de nombre de personnes touchées, de pertes économiques et de caractéristiques des inondations, ainsi que le montant du décaissement auquel un pays assuré a droit lorsqu'un décaissement est déclenché.
- **Amélioration du produit d'assurance contre la sécheresse** : l'ARC offre deux produits d'assurance souveraine contre la sécheresse, l'un ciblant la sécheresse agricole et l'autre conçu spécifiquement pour les zones pastorales. Les travaux visant à l'amélioration des produits d'assurance contre la sécheresse ont été lancés, l'accent étant mis sur la précision, la fiabilité et la convivialité d'*Africa RiskView*, l'outil de prévision de l'ARC. En 2023, les produits d'assurance contre la sécheresse ont été déployés dans plusieurs pays, non sans apporter graduellement des améliorations au gré des progrès techniques et scientifiques en matière de modélisation de l'impact de la sécheresse sur les cultures et les pâturages. L'année 2022 a été marquée par des problèmes liés aux jeux de données de la NOAA. De nouveaux jeux de données ont été intégrés à *Africa RiskView* afin d'assurer la stabilité du modèle. Les pays ont revu et achevé leur processus de personnalisation en vue de leur participation aux cycles d'assurance.
- **Amélioration du modèle de cyclone tropical** : les dernières améliorations ont consisté à i) améliorer la résolution spatiale des données d'exposition/impact, en passant d'une résolution de 1km x 1km à 450m x 450m ; ii) revoir les données d'exposition et des pertes modélisées associées à partir d'événements historiques ; et iii) créer un nouveau catalogue stochastique sur 10 000 ans pour remplacer le précédent, limité à 1 500 ans.
- **Modèle de précipitations excessives (XS)** : des travaux de R&D ont été engagés afin de développer un modèle indiciel de précipitations associées aux cyclones tropicaux en plus de l'actuel modèle de vents violents et d'ondes de tempête du produit d'assurance contre les cyclones tropicaux. Dans le cadre de ce projet, des données pluviométriques indicielles seront générées à l'aide : i) de simulations

des précipitations du jour précédent (jour -1) issues des observations satellitaires GPM-IMERG et ii) des prévisions du modèle GFS (prévisions à 5 jours). Une première phase d'essai de la composante « précipitations excessives » est en cours depuis novembre 2022 et les résultats sont utilisés pour affiner la composante « précipitations ». Le développement de la dernière composante du modèle de précipitations excessives, qui doit permettre d'estimer l'exposition aux précipitations excessives et aux inondations ainsi que les éventuels dommages directement causés par les inondations à partir des données d'impact, sera terminé début 2024.

- **Développement du produit d'assurance contre les foyers et flambées épidémiques (O&E) :** en 2023, suite à l'achèvement du développement du produit O&E et son lancement à Dakar en 2022, avec la participation du gouvernement sénégalais, le département O&E s'est concentré sur le lancement d'activités financées par la Fondation Bill et Melinda Gates. Ce projet vise à promouvoir des mécanismes de préparation aux épidémies intégrant la dimension de genre dans six pays prioritaires de la CEDEAO : la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Bissau, le Nigeria, le Sénégal et la Sierra Leone. Les 20 et 21 mars 2023, dans le cadre du lancement de ce projet, l'ARC a mené une consultation régionale pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar, qui a rassemblé des hauts fonctionnaires représentant les ministères concernés de ces six pays (Égalité des genres, Santé publique, Gestion des risques de catastrophe et Finances). Les travaux de mise en œuvre des initiatives ont été achevés dans trois pays. Des consultants en égalité des genres, urgences de santé publique et GRC ont été nommés au Sénégal, au Ghana et en Guinée Bissau, où la mise en œuvre des mécanismes connexes est en cours. Le département O&E a également développé un plan d'action conjoint avec le Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies (CACM) portant sur la collecte de renseignements sur les épidémies ainsi que la planification et le financement de la sécurité sanitaire.
- **Extension des solutions de micro- et méso-assurance :** en 2020, l'ARC a lancé un programme de micro- et méso-assurance non souveraine. Ces nouvelles activités de transfert de risques ont donné des résultats encourageants en 2023. À ce jour, l'ARC Ltd a facturé 12 millions USD de primes d'assurance, soit un montant 10 fois supérieur à celui des primes brutes émises l'année précédente. Les contrats d'assurance souscrits par Djibouti et le Malawi, en collaboration avec la Banque mondiale, ont contribué à la hausse des revenus de l'organisation. Le gouvernement de Djibouti a souscrit un contrat d'assurance sur cinq ans contre les risques de sécheresse et de précipitations excessives (à titre d'indicateur permettant de déterminer l'ampleur des inondations urbaines dans la ville de Djibouti). La prime correspondante, d'un montant de 2 millions USD, a été financée en partie par une subvention du Mécanisme mondial de financement des risques et un prêt de l'IDA. La BAD – par le biais du programme ADRiFi – a manifesté son intérêt pour le renforcement du

produit d'assurance indicielle et l'extension de sa couverture. Au Malawi, l'ARC Ltd a émis un contrat visant à l'extension jusqu'en 2023 du programme social de transfert de fonds, qui s'appuie sur un modèle de sécheresse développé conjointement par le gouvernement et la Banque mondiale. Les activités de réassurance des produits de micro-assurance se sont poursuivies en 2023 avec le lancement d'un programme expérimental ciblant les producteurs de riz en Côte d'Ivoire. Le produit a été lancé lors de la période des semis, début juillet, afin d'assurer 5 000 producteurs dont les frais d'adhésion et les primes seront prises en charge par le Programme alimentaire mondial (PAM).

3.3.2 Participation au programme d'assurance

La viabilité du Groupe ARC est au cœur de toutes les activités de l'organisation. L'augmentation du nombre de pays assurés, composante essentielle à sa viabilité, repose sur l'engagement pays et la préparation technique réalisée avec les pays et constitue un critère fondamental du succès du programme de l'ARC. En 2023, l'ARC a enregistré un taux de participation sans précédent malgré les difficultés financières que connaissent nombre de pays, grâce notamment aux efforts de sensibilisation qui ont permis de souligner l'importance de l'assurance, et au soutien des donateurs partenaires qui se sont mobilisés pour apporter les fonds nécessaires au financement des primes. Au cours du 2^{ème} trimestre, le montant total des primes d'assurance du cycle d'assurance 10A, qui couvre les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, était de près de 25 millions USD. Le montant total des risques transférés vers les marchés était de 134,1 millions USD. Le cycle d'assurance 10A a permis, à lui seul, de protéger 13,4 millions de personnes en Afrique. Neuf pays participent au cycle d'assurance 10B, qui couvre la saison agricole en Afrique de l'Est et Afrique australe (23 contrats d'assurance souveraine et 17 contrats Replica).

Tableau 1 : Participation au 10^{ème} cycle d'assurance

Pays	Contrats
Togo	• 2 contrats d'assurance souveraine
Mali	• 1 contrat Replica souscrit par le PAM
Sénégal	• 1 contrat Replica souscrit par Save the Children
Niger	• 2 contrats d'assurance souveraine
Mauritanie	• 2 contrats d'assurance souveraine • 2 contrats Replica souscrits par le PAM
Gambie	• 1 contrat d'assurance souveraine • 1 contrat Replica souscrit par le PAM
Burkina Faso	• 1 contrat Replica souscrit par le PAM
Zambie	• 1 contrat d'assurance souveraine
Malawi	• 4 contrats d'assurance souveraine
Zimbabwe	• 1 contrat Replica souscrit par le Réseau START • 1 contrat Replica souscrit par le PAM
Madagascar	• 2 contrats d'assurance souveraine • 1 contrat Replica souscrit par le PAM
Tchad	• 1 contrat d'assurance souveraine
Madagascar – Cyclones tropicaux	• 1 contrat d'assurance souveraine • 1 contrat Replica souscrit par le PAM
Comores- Cyclones tropicaux	• 1 contrat d'assurance souveraine
Somalie	• 2 contrats Replica souscrits par le Réseau START

3.3.3 Mobilisation des ressources

Au cours des dernières années, l'ARC a fait en sorte de mobiliser davantage de ressources afin d'assurer la viabilité de l'organisation. Elle a bénéficié du soutien renouvelé des donateurs actuels: le Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCDO), la banque KfW, Affaires Mondiales Canada, la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), l'Union européenne, la Fondation Bill et Melinda Gates et l'AFD. Il était également important de solliciter de nouveaux donateurs. Ainsi, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) et le Fonds Vert pour le climat (FVC) sont désormais de nouveaux partenaires de l'ARC. Des discussions sont en cours avec d'autres donateurs potentiels. Le tableau ci-dessous dresse un récapitulatif des ressources mobilisées.

Tableau 2 : Mobilisation des ressources – financements obtenus

Source de financement	Montant	État	Objectif
DDC/Suisse	0,7 million USD	Partiellement versé	Activités en Zambie et au Zimbabwe
Affaires Mondiales Canada	4,1 millions USD	Partiellement versé	Programme de travail de l'ARC
UE	1,6 million USD	Partiellement versé	Activités essentielles de l'ARC
UNOCHA	464 000 USD	Partiellement versé	Projets dans 4 pays
UNDRR	136 034 USD	Partiellement versé	Système d'alerte précoce et renforcement des capacités au Niger

BADEA	392 028 USD	Partiellement versé	Projets dans 6 pays
IFAD/FVC	7,3 millions USD sur 5 ans	À venir	R&D dans 4 pays cibles
Banque islamique de développement	1,5 million USD	À venir	Renforcement des capacités en Zambie et au Zimbabwe
DDC/Suisse	À déterminer	À venir	GRC au Kenya
Équipe Europe	10 millions EUR	À venir	Extension des activités de l'ARC
NORAD (Norvège)	À déterminer	À venir	Programme de l'ARC
Fondation B&M Gates	1,9 million USD	À venir	Extension du programme O&E

3.3.4 Amélioration de la gestion financière

La prudence financière a été au cœur de la période sous revue, de manière à optimiser les ressources disponibles tout en veillant au maintien des opérations de l'ARC et des services offerts aux États membres. Le Conseil du Groupe a approuvé le Programme de travail et le Budget 2023 lors de sa session de janvier 2023. Le budget 2023 de l'Institution de l'ARC se monte à 12,8 millions USD hors coûts d'appui indirects (6,5%), dont 1,8 million USD alloué au programme O&E. Des avancées significatives ont été réalisées bien que le contexte actuel ne facilite pas la mobilisation des ressources. Tout est mis en œuvre pour solliciter de nouveaux donateurs en plus des donateurs actuels.

3.3.5 Renforcement du dialogue et des activités de sensibilisation

Le mandat de l'ARC reflétant les différents cadres internationaux et continentaux, l'ensemble des activités du programme visent à atteindre les objectifs affichés par des cadres d'orientation tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. L'ARC a conscience de la nécessité de coordonner son action avec celle des autorités et d'autres intervenants pour atteindre les objectifs de GRC à l'échelle continentale. La sensibilisation et le dialogue n'en sont que plus essentiels à la mise en œuvre du programme et à la recherche de possibilités de collaboration. En 2023, l'ARC s'est attachée à consolider ses relations avec tous les acteurs du secteur du financement et de la gestion des risques de catastrophe afin de faire du programme de l'ARC une solution viable contre les catastrophes d'origine climatique et les flambées épidémiques. Le Groupe a participé à des événements internationaux et continentaux de premier plan axés sur l'importance de la GRC dans la lutte contre le changement climatique. La Semaine africaine du climat, qui a eu lieu en septembre 2023, la COP28 en novembre de la même année, et d'autres événements, ont permis à l'ARC d'engager le dialogue au plus haut niveau politique et exécutif, avec différents organes de décisions ainsi que des partenaires du développement et des donateurs.

Adhésion à l'ARC et campagne de ratification du Traité

Au cours de la période sous revue, l'ARC a intensifié sa campagne d'adhésion et de ratification du Traité. L'adhésion des pays permet à l'organisation d'accroître sa

portée et son impact, contribue à sa viabilité et renforce son positionnement sur le continent africain. En 2023, le Cap-Vert, le Cameroun, l'Éthiopie et le Soudan du Sud ont rejoint l'ARC, portant à 39 le nombre de pays membres. L'arrivée de ces nouveaux pays témoigne de l'efficacité des actions de sensibilisation menées par les parties prenantes de l'ARC, qui a exprimé sa reconnaissance pour les appels de soutien lancés par l'UA et la CdP. L'organisation est également satisfaite de l'avancement de sa campagne de ratification, car ce processus est essentiel au paiement des cotisations. Le Cameroun a ratifié le Traité de l'ARC et devenu le 12^{ème} pays à le faire. Le Malawi, la Zambie et le Mozambique s'approprient également à ratifier le Traité.

Les dirigeants de l'UA et les États membres ont continué à soutenir l'action de l'ARC pour réaliser les objectifs de l'Afrique en termes d'intervention et d'atténuation de l'impact du changement climatique et des épidémies. Le Groupe ARC a assisté et participé aux principales réunions statutaires et non statutaires de l'UA. En février 2023, l'ARC a présenté son rapport annuel obligatoire pour la période sous revue lors du Sommet de l'UA. Les conclusions du rapport ont contribué aux décisions prises dans ce cadre. Ainsi, les participants au Sommet: i) continueront d'exhorter les États membres à signer et ratifier le Traité de l'ARC et d'autre part ii) ont salué les efforts engagés par le Groupe ARC pour étendre ses opérations, et notamment le lancement récent des produits d'assurance contre les foyers et flambées épidémiques et les inondations. La direction de l'ARC a poursuivi le dialogue avec l'UA dans le cadre d'autres événements afin de poursuivre les travaux engagés conjointement dans différents domaines.

3.3.6 Développement de partenariats ciblés

L'ARC est consciente de l'importance des partenariats dans la réalisation de son mandat et la poursuite de domaines de travail essentiels, comme le développement de produits et la modélisation de maladies. Les partenariats permettent également à l'organisation de compléter les services qu'elle offre aux États membres. Les collaborations avec les partenaires actuels, comme la BAD, la BADEA, l'UNOCHA, le CACM, IBM et la FAO sont fructueuses et se poursuivront en 2024. Il en va de même pour les collaborations engagées récemment, notamment avec Microsoft, Afreximbank et la participation aux projets DRIVE et REPAIR de la Banque mondiale.

3.3.7 Intégration de la dimension de genre dans la gestion et le financement des risques de catastrophe

L'ARC s'emploie depuis quelques temps déjà à intégrer la dimension de genre dans son programme. En 2023, conformément à sa Stratégie en matière d'égalité des genres, elle a poursuivi son travail de renforcement des capacités de ses partenaires à tenir compte de la dimension de genre dans les processus de GRC en soutenant les États membres par le biais de programmes spécifiques. Depuis 2019 et le lancement de la Stratégie en matière d'égalité des genres, l'ARC franchi des étapes importantes, notamment : le développement d'outils, de notes d'orientation et de manuels de formation, le renforcement des capacités des équipes et des États membres, la publication et la diffusion de notes de synthèse, la réalisation d'analyses de genre et des sessions de dialogue politique dans les États membres.

Une première session s'est tenue en Éthiopie au mois de juillet, et une deuxième vient de s'achever au Ghana. Une évaluation intermédiaire des points clefs de la Stratégie en matière d'égalité des genres de l'ARC, menée cette année, a fait ressortir les progrès remarquables réalisés à cet égard. Le séminaire organisé en juillet a été l'occasion d'engager une réflexion sur le parcours de l'ARC en matière d'égalité des genres et de déterminer les prochaines étapes.

3.3.8 Remaniement de la communication

Le département Communication de l'ARC a contribué au positionnement de l'organisation en tant qu'intervenant crédible, influent et jouant un rôle déterminant dans la gestion des risques de catastrophe naturelle en Afrique. En 2023, l'ARC a pu donner de la visibilité à ses actions, développer de nouveaux partenariats et renforcer ceux existants avec la Direction de l'information et de la communication de l'UA, les bénéficiaires de la première cohorte du Programme de bourses de l'UA, plusieurs médias et d'autres intervenants. L'objectif était de promouvoir le traitement précis de la GRC du point de vue des États membres de l'ARC et des bénéficiaires par le biais de la création de contenus et du storytelling. Certains événements étaient également axés sur le renforcement de la communication institutionnelle et l'optimisation de la communication numérique, ce qui s'est traduit par une augmentation du suivi sur les réseaux sociaux. Une mission a été menée en Zambie au cours du dernier trimestre, afin de recueillir des témoignages de bénéficiaires, qui seront postés sur différents réseaux sociaux. Par ailleurs, un sondage a été mené à l'interne afin de connaître le point de vue des équipes sur l'efficacité de la communication de l'ARC. Les résultats de ce sondage serviront à définir la nouvelle Stratégie de communication de l'ARC, qui sera élaborée début 2024.

4 Enjeux et recommandations

Les risques de catastrophe naturelle, dont l'évolution est caractérisée par une intensification des catastrophes d'origine climatique et une augmentation des épidémies, restent un défi majeur pour le continent. Les États membres doivent affronter toujours plus de catastrophes de gravité variable qui sollicitent fortement des ressources déjà limitées. Cela a de nombreuses répercussions sur les opérations de l'ARC :

Viabilité financière du Groupe ARC : la viabilité financière de l'organisation reste de loin l'une des principales difficultés. En tant qu'organisation financée par des donateurs, l'Institution de l'ARC dépend de leurs contributions pour mener à bien ses opérations et ses projets. L'ARC Ltd, quant à elle, est une entité commerciale et est tenue, à ce titre, de dégager des bénéfices de ses opérations. Les avancées réalisées sur le plan de la mobilisation des ressources et de la participation au programme d'assurance ne suffiront pas à garantir la viabilité de l'organisation, qui doit redoubler d'efforts pour mobiliser les partenaires existants et les nouveaux partenaires afin d'obtenir des fonds pour le programme de l'ARC.

Le lancement du modèle d'inondation, qui a contribué à la diversification de l'offre de produits de l'ARC, a été une étape importante. Il contribuera à l'augmentation du nombre de pays assurés et permettra à l'organisation de mener graduellement ses opérations de manière autonome. L'ARC a également redoublé d'efforts pour

parvenir à mobiliser des ressources sous forme de cotisations versées par les pays signataires du Traité de l'ARC, et ainsi disposer d'une autre source de financement. Le Cameroun a déposé son instrument de ratification, ce qui constitue un pas de plus vers la viabilité de l'organisation.

Participation aux cycles d'assurance : le coût des primes est un obstacle à la participation des États membres aux cycles d'assurance. Le financement des primes a contribué, dans une large mesure, à résoudre ce problème, et l'ARC est consciente qu'il s'agit d'un élément moteur de l'évolution de la GRC. En 2023, l'organisation a poursuivi le dialogue avec ses partenaires donateurs afin que les pays puissent souscrire des contrats d'assurance contre différents risques de catastrophe naturelle et protéger les populations. Cette année, l'ARC a enregistré le plus fort taux de participation à son programme d'assurance, ce qui constitue un résultat sans précédent.

L'ARC mettra tout en œuvre pour encourager les pays à participer aux cycles d'assurance et travaillera avec différents intervenants pour développer certaines initiatives, comme le programme Replica, qui permet aux partenaires humanitaires de souscrire un contrat d'assurance au nom d'un pays, ou le mécanisme de financement des primes, qui permet de prendre en charge les primes de certains pays. L'engagement pays sera renforcé à tous les niveaux afin d'augmenter le nombre de pays participants aux cycles d'assurance et étendre la couverture d'assurance.

Signature et ratification du Traité de l'ARC : 39 des 55 États membres de l'UA ont signé le Traité de l'ARC, mais seuls 12 d'entre eux l'ont ratifié et déposé leur instrument de ratification. Tout comme la question des cotisations, évoquée plus haut, cette situation limite la portée et l'impact de l'ARC et a une incidence sur le taux de participation au programme d'assurance.

RECOMMANDATIONS DE L'ARC AU CONSEIL EXÉCUTIF : l'ARC poursuivra son action pour créer une organisation entièrement africaine qui s'efforce de répondre aux besoins du continent. Elle est déterminée à apporter les meilleures solutions aux États membres en diversifiant son offre de produits, en mobilisant les ressources nécessaires à sa croissance, en établissant des partenariats axés sur la demande aux fins de son mandat et en veillant à l'intégration de la dimension de genre dans le secteur de la GRC en Afrique.

En conséquence, l'organisation demande au Conseil exécutif :

- D'encourager les pays à soutenir l'ARC et son mandat, et à participer au programme de l'ARC ;
- De demander aux États membres qui ne l'ont pas encore fait de signer et ratifier le Traité de l'ARC ;
- De soutenir l'ARC en travaillant avec les autorités nationales, régionale et continentales afin d'influencer le secteur de la GRC au niveau politique.

5 Annexe I : Projet de décision concernant le rapport d'activités annuel du Groupe ARC

LE CONSEIL EXÉCUTIF :

- I. PREND NOTE** du rapport du Groupe ARC et des recommandations qu'il contient.
- II. FÉLICITE** les États membres qui ont rejoint l'organisation cette année et en sont devenus membres : la République du Cap-Vert, la République du Cameroun, la République démocratique fédérale d'Éthiopie et la République du Soudan du Sud.
- III. SALUE** les efforts engagés par le Groupe ARC pour l'extension de ses opérations, l'extension de sa portée et de son impact sur le continent, et en particulier pour le lancement du produit d'assurance contre les inondations, contribuant ainsi aux capacités d'intervention des États membres face à une diversité de risques.
- IV. APPELLE** les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier rapidement l'Accord portant création de l'Institution de l'ARC afin de bénéficier pleinement des bénéfices accordés au pays en vertu dudit Accord.

2024-01-15

Activity Report of the African Risk Capacity Agency: Annual Report on the Activities of the African Risk Capacity Group to the February 2024 AU Summit for the reporting period January – December 2023

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/10536>

Downloaded from African Union Common Repository